


**CIRCUIT**
**RÉGULIER : 75.2 KM. 1291 M.**

Date
Responsable :
Tél.:

POUR VOUS RENDRE AU PARC DU LAC SUPÉRIEUR : RTE 117 NORD. SORTIE ST-FAUSTIN LAC CARRÉ. PRENEZ LA RUE PRINCIPALE, TOURNEZ A GAUCHE SUR LE CHEMIN DU LAC SUPÉRIEUR. APRES LE VILLAGE LE PARC DU LAC SUPÉRIEUR EST SITUÉ A GAUCHE JUSTE APRES LE GARAGE MUNICIPAL.

RÉVISION : 12 MAI 2012

KM	INT	DIR	INSTRUCTIONS	TOUT DROIT AUX INTERSECTIONS NON INDIQUÉES ICI
0.0		G	CHEMIN DU LAC SUPÉRIEUR	
0.8	⊥	G	CHEMIN DU LAC SUPÉRIEUR	
6.8	⊥	G	CHEMIN DUPLESSIS	
9.5	Y	G	CHEMIN DUPLESSIS	
19.5	⊥	D	CHEMIN DES VOYAGEURS ( TOILETTE ET EAU DISPONIBLE)	
20.7	⊥	G	CHEMIN DU CURÉ DESLAURIERS	
20.9	⊥	D	CHEMIN DUPLESSIS	
21.3	⊥	D	CHEMIN DU VILLAGE	
25.4			RENDU A TREMBLANT VILLAGE	
26.2	⊥	D	CHEMIN DU LAC MERCIER	
30.0			DEVIENT CHEMIN DE LA STATION	
32.3	⊥	G	CHEMIN DES TULIPES	
38.5	⊥	D	CHEMIN DES TULIPES	
38.6	⊥	G	RTE 117 S.	
45.2	⊥	D	PRENEZ LA SORTIE MONTÉE RYAN	
45.6	STOP		HALTE-DINER, DÉPANNEUR A LA LUMIERE DE CIRCULATION	
45.6	⊥	G	MONTÉE RYAN	
50.7	⊥		MONTÉE RYAN	
54.5	⊥	D	CHEMIN DUPLESSIS	
68.4	⊥	D	CHEMIN DU LAC SUPÉRIEUR	
75.2	STOP		ARRIVÉE AU PARC DU LAC SUPÉRIEUR	